Directeur.trice des musées (h/f)

Recruteur
Eurométropole de Strasbourg
Secteur d'activité
Culture
Métier
Directeur.trice
Localisation
Grand Est
Type de contrat
Statutaire / Contractuel
Référence de l'offre
E002590
Début de parution
31/03/2023
Postuler

Directeur-trice des Musées

N° annonce : E002590
Direction : Culture
Service : Musées
Catégorie(s) : A
Type de recrutement : Permanent
Durée de temps de travail : Temps complet - 35h00
Grade(s) : Administrateur à Administrateur hors classe, Conservateur du patrimoine à
Conservateur du patrimoine en chef
Date limite de dépôt des candidatures : 23/04/2023
Durée du contrat (pour les personnes non titulaires) : fonctionnaire ou à défaut

contractuel de droit public (CDD 3 ans selon profil)
Contact RH : Laurent LUBIN - 0368988715

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

La Ville de Strasbourg développe une politique culturelle forte et ambitieuse au service de ses habitants-tes et du rayonnement de la ville, capitale européenne. Consacrant près d'un quart de son budget à la culture, la politique culturelle sert les objectifs de transition écologique, de justice sociale et de défi démocratique, piliers du mandat, et se traduit par le soutien aux initiatives de près de 200 acteurs culturels et de 8 services culturels en régie directe.

Désignée Capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2024, projet qui constitue le fil rouge de la stratégie culturelle du mandat, autour des notions de ville inclusive et solidaire, depromotion du débat d'idée et de la création artistique ou encore de l'engagement en faveur de l'enfance, Strasbourg accueille et soutien un réseau d'institutions de grande qualité, dynamique et reconnue au plan national et international.

Au sein de la Direction de la Culture, en qualité de Directeur-trice des musées, vous élaborez la stratégie de
la ville en matière de politique muséale et assurez le management d'une équipe de 268 agents-tes
permanents-tes répartis-es sur une dizaine de sites.

Le réseau des Musées de la Ville de Strasbourg, de par la richesse de ses collections, le caractère patrimonial exceptionnel des lieux, l'expertise de ses personnels et l'importante dynamique de médiation qu'il développe, constitue l'un des acteurs majeurs du territoire en matière de diffusion du patrimoine et de la création contemporaine.

Le réseau compte 10 musées (musée archéologique, musée historique, musée alsacien, musée de l'Œuvre Notre-Dame, musée des Beaux-Arts, musées des arts décoratifs, musée zoologique, Cabinet des Estampes et des dessins, musée Tomi Ungerer, musée d'art moderne et contemporain), un monument historique,

l’Aubette 1928 et un pôle d’étude et de conservation des collections. Il comprend également un auditorium et une bibliothèque des musées, tous deux situés au musée d’art moderne et contemporain. Le budget de fonctionnement annuel, hors masse salariale, est d’environ 2,9 M €. Le budget d’investissement annuel est d’environ 770k €.

Conformément à la loi musées 2002-5 du 04 janvier 2002, le/la Directeur-trice des musées, en lien avec ses équipes, pilote et met en œuvre la politique muséale du territoire, qui place au cœur de sa démarche la conservation, la valorisation et la diffusion des collections auprès du plus grand nombre. S’appuyant sur un projet scientifique et culturel à l’échelle du réseau intégrant les orientations des élus, le projet porté par la Direction des musées repose en priorité sur la médiation et la découverte auprès des différents publics de
l’offre muséale, dans une dynamique forte d’association des habitants-tes. Le/ Directeur-trice des musées représente également la collectivité dans les réseaux professionnels nationaux et internationaux et soutient le rayonnement de l’institition dans ces différents réseaux.

DESCRIPTION DES MISSIONS, ACTIVITÉS :
Sous l’autorité de la directrice de la Culture, vous assurez les responsabilités suivantes :

• Piloter et animer le réseau des musées dans toutes ses dimensions : scientifique, culturelle, de valorisation auprès des professionnels-les comme des publics, humaines et financières, et veiller à son inscription dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux.

•Impulser et coordonner l’activité d’équipes aux profils variés (personnels scientifiques, équipes administratives, personnels techniques, agents-tes d’accueil et de surveillance notamment) en accompagnant les évolutions des métiers, en animant en transversalité les compétences et en favorisant le sentiment d’appartenance au réseau des musées.

• Proposer puis décliner, avec les équipes, un projet de service et une organisation renouvelée qui répondent aux orientations de la politique culturelle, réaffirme le rôle éducatif et citoyen des musées, intègre les enjeux sociaux et sociétaux actuels et donne du sens au travail de l’ensemble des équipes.
• Impulser une ligne éditoriale pour la programmation des expositions, actions

éducatives, temps de rencontre avec les publics, commune au réseau des musées et favoriser la mutualisation des projets au sein du réseau afin que la programmation gagne en lisibilté et puisse s'adresser à un très large public.
• Proposer et mettre en œuvre un projet qui investigue, questionne et renouvelle le rapport aux publics au sens large en favorisant plus largement sa participation active dans toutes les dimensions de la vie des musées .
• Impulser une stratégie de responsabilité sociale de l'organisation et intégrer, au cœur des réflexions et projets, les dimensions d'éco-responsabilité, de parité, de diversité et de participation citoyenne, participer ainsi au renouvellement des pratiques dans le champ des musées au plan national et international.
• En s'appuyant sur les équipes de conservation, garantir la réalisation des opérations réglementaires définies par le code du patrimoine (récolement décennal, inventaire réglementaire...), assurer le suivi de la conservation préventive et curative.
• Proposer et décliner une stratégie de conservation et de valorisation des collections et du patrimoine comme de leur enrichissement, qui s'appuie sur les équipes de conservation et les réseaux professionnels
• Assurer le pilotage et garantir la réalisation de projets culturels et patrimoniaux importants sur le mandat : réouverture du Musée zoologique après sa rénovation, projet de rénovation du Palais Rohan , réflexion sur la mutualisation de certaines fonctions avec d'autres opérateurs culturels...
• Veiller au respect des cadres budgétaires et réglementaires de la collectivité, et développer des recettes nouvelles (politiques de mécénat et de produits dérivés notamment), garantir la qualité du service rendu, la maîtrise de la masse salariale et le respect des conditions de travail des agents-es, et proposer le cas échéant des évolutions en ce sens.
• Prendre part de manière active au projet de Direction de la culture, être force de proposition quant aux évolutions de son organisation et associer les musées aux temps forts de la vie culturelle (Capitale mondiale du livre 2024 notamment).
• Inscrire les musées dans un réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux
• Animer le dialogue social du service et assurer le lien avec les partenaires sociaux comme les démarches relatives aux conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.

. Coordonner et évaluer les actions entreprises.

PROFIL :
• Bac + 5.
Conservateur à conservateur du patrimoine en chef, administrateur à administrateur hors-classe ou professionnel-le de la culture ayant exercé dans un environnement comparable à celui des musées.

• Formation complémentaire en gestion des entreprises culturelles appréciée.
• Expérience en management d'équipe réussie, travail en collectivités publiques, direction de musées.
• Maîtrise de l'univers des musées et de ses réseaux.
Maîtrise de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures administratives et financières.

• Excellente connaissance des milieux culturels.
• Capacité à mobiliser et à valoriser les compétences de ses collaborateurs-trices, à travailler en équipe et à déléguer, aptitude à accompagner le changement et à piloter des projets complexes.

. Sens de l'organisation et du travail en transversalité avec les autres équipements culturels et les partenaires.

• Qualités relationnelles, capacité à communiquer.
• Maîtrise de l'anglais exigée, celle de l'allemand souhaitée.

Avantages liés au poste :
• Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
• Prime de fin d'année.
• Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
• Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
• Chèques vacances sous conditions.
• Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs

handicapés peuvent accéder
à cet emploi par voie contractuelle.

Condition de l'exercice :
• Disponibilité importante les soirs et certains week-ends.
• Localisation : Palais Rohan – 2 place du Château.

Postulez (avec lettre de motivation,CV) directement sur notre site:

https://www.strasbourg.eu/offres-emploi

Date limite de dépot de candidature: 23/04/2023